Île-de-France, Essonne
Bondoufle
rue Georges Pompidou

# Lycée François-Truffaut

## Références du dossier

Numéro de dossier : IA91001078
Date de l'enquête initiale : 2020
Date(s) de rédaction : 2022
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale
Degré d'étude : étudié

## Désignation

Dénomination : lycée
Parties constituantes non étudiées : cour, cantine, préau

## Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2020, AL , 82

## Historique

**Historique et programme**

Dans le cadre des lois de décentralisation de 1983, l'État transfère des compétences vers les collectivités. Une grande partie de la maîtrise d'ouvrage des équipements publics relève désormais de celles-ci. Les lycées échoient aux régions, échelon récent de l'histoire administrative française. La loi du 23 juillet 1983, modifiée par la loi du 25 janvier 1985, a transféré « la construction, la reconstruction, l'extension, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement des lycées et autres établissements d'enseignement de niveau équivalent ». À compter du 1er janvier 1986, la Région d'Île-de-France accueille dans son patrimoine 471 établissements scolaires.

Ce transfert de compétence a pour conséquence la réduction puis la suppression des services de constructions scolaires du ministère de l'Éducation nationale. L'organisation centralisée et verticale est abandonnée, ce qui bouleverse profondément les conditions de la commande. La politique des modèles n'a plus cours (plans-types, procédés industriels...), donc plus de consignes, de normes, d'agréments, de programmes venant d'une administration centrale. On observe donc moins d'uniformité sur le territoire national et, en même temps, une volonté politique affichée d'affirmer la capacité des régions à assurer la maîtrise d'ouvrage.

Ne disposant alors d'aucune structure technique ou administrative susceptible d'assurer directement des conduites d'opérations à l'échelle des rénovations à entreprendre, la Région fait le choix de recourir systématiquement à l'assistance à la maîtrise d'ouvrage et aux marchés d'entreprises de travaux publics et de « conception-réalisation-maintenance ». Ce type de marché se définit comme un contrat de longue durée ayant pour but de confier au cocontractant de l'administration, moyennant un prix, la conception et la réalisation d'un ouvrage public, ainsi que son entretien et son exploitation. Il permet d'associer très en amont l'entreprise et l'architecte. Le groupement constitué (entreprise + architecte + éventuellement bureau d'études) est choisi à l'issue d'un appel d'offres et d'un jury de concours.

Issu d'un tel concours et troisième lycée de la ville nouvelle d'Évry, le lycée François Truffaut est édifié à Bondoufle pour désengorger les deux premiers situés à Évry. L'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle, mandataire du conseil régional d'Ile-de-France[1], assure la maîtrise d'ouvrage, répartie à l'origine en deux tranches. La collectivité achète le terrain à l'État, prend en charge le coût de réalisation des voies de desserte ainsi que des arrivées de réseaux, puis cède le terrain à la Région une fois les travaux terminés. La consultation a lieu en 1987, aboutissant à une pré-sélection de cinq équipes, parmi lesquelles les agences Architecture Studio et Reichen et Robert. Les lauréats sont le quatuor Högna Anspach-Sigurdardottir, André Crespel, Jean-Pierre Humbaire et Yves Poinsot. Les travaux commencent

en 1988, la réception des deux tranches a lieu respectivement en 1989 et 1990, avec une rentrée scolaire dans les locaux de la première tranche en 1989.

Élaboré dans le cadre d'un groupe de travail qui a réuni des représentants de la Région, de l'EPEVRY (établissement public d'aménagement de la ville nouvelle), du Rectorat de Versailles, de l'inspection d'académie, ainsi que des proviseurs des lycées d'Évry et de Corbeil, le programme consiste en un lycée polyvalent, général et technique. La dominante tertiaire (BTS action commerciale) a été retenue, en cohérence avec le tissu économique d'Évry**[2]** pour répondre aux besoins des entreprises spécialisées dans les nouvelles technologies de l'information. D'une capacité de 800 élèves à l'origine, 1100 aujourd'hui, le lycée doit comprendre un réfectoire et des cuisines, des locaux de vie scolaire, des logements et parkings.

Le jury se tient le 13 janvier 1988, sur la base des critères de sélection suivants[3] :

- Critères pédagogiques et fonctionnels (cohérence de la distribution et des circulations, relations fonctionnelles). Le phasage en deux tranches invite à une conception en unités fonctionnelles distinctes, mais dont les liaisons doivent être claires : une fonction centrale (accueil et administration, centre de documentation et d'information (CDI) et locaux des enseignants, demi-pension, locaux de détente des élèves), la fonction enseignement (salles de sciences, langues, histoire-géographie et salles banalisées), deux salles dites «plurivalentes».
- Architecture et insertion urbanistiques (intégration du plan masse dans le site, qualité architecturale et des espaces intérieurs, aspect général des bâtiments, qualité d'éclairement des locaux et des cours, qualité des circulations extérieures à dominante végétale et ouvertures visuelles sur la végétation).
- Évolutivité des espaces (cloisonnements, équipements et aménagements).
- Qualité technique, coûts de construction et de maintenance (robustesse et fiabilité des ouvrages, simplicité d'entretien).
- Établissement à dimension humaine pour lequel on recommande une élévation maximale R+1.

**Les architectes**

D'origine islandaise et diplômée de l'École des beaux-arts de Paris, Högna Anspach est reconnue en Islande comme la première femme architecte. Elle a collaboré en France avec plusieurs architectes, dont Adrien Fainsilber pour la ville universitaire de Villetaneuse-Montmagny et Deuil-la-Barre en 1967. Après sa séparation d'avec Fainsilber, elle s'associe à André Crespel et Jean-Pierre Humbaire. Bernard Ropa, architecte toujours en activité, les rejoint à la fin des années 1980. Ils fondent l'agence ACHR. Attachés à la traduction de valeurs humanistes en architecture, ils valorisent largement la transparence et la lumière. L'agence s'est également spécialisée dans la prise en compte des questions écologiques et durables. Ils réalisent ensemble plusieurs groupes scolaires, ainsi que, plus récemment, le conservatoire de musique et de danse de Colombes (2005), le bâtiment des archives départementales du Bas-Rhin à Strasbourg (2013) et la bibliothèque universitaire de Paris 13-Villetaneuse (2018).

[1]Archives départementales de l'Essonne, 1523 W 920, convention du 12 février 1988.
[2]Archives départementales de l'Essonne, 1523 W 462, programme
[3]Archives départementales de l'Essonne, 1523 W 462

Période(s) principale(s) : 4e quart 20e siècle ()
Dates : 1987 (daté par source), 1990 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : ACHR (agence d'architecture, attribution par source), Hogna Sigurdardottir-Anspach (architecte, attribution par source), André Crespel (architecte, attribution par source), Jean-Pierre Humbaire (architecte, attribution par source), Bernard Ropa (architecte, attribution par source)

## Description

**Description**

**Implantation dans le tissu urbain**

Située dans le secteur de la ville nouvelle d'Évry, à 35 km au sud-est de Paris, Bondoufle s'urbanise progressivement depuis 1972, date de mise en chantier du «nouveau Bondoufle» qui devient essentiellement une zone résidentielle, marquée par l'habitat pavillonnaire. Bondoufle accueille également des zones d'activités en bordure des axes routiers fréquentés, comme la francilienne et la route départementale 31.

Ponctuant la route dite des Folies, axe regroupant au sud-ouest de la ville nouvelle des opérations d'habitat pavillonnaire, des établissements de recherche et de formation, des installations sportives et une zone d'activité industrielle au nord (entrepôts de La Marinière), le lycée contribue à la structuration d'un territoire péri-urbain. Relié au centre-bourg par des lignes de bus, cet équipement appartenant à la seconde génération des lycées de villes nouvelles est à mettre en relation avec les nouveaux quartiers de logements.

Le terrain, plat et orienté nord-sud, est composé d'une grande parcelle rectangulaire de 4 ha, délimitée par la route départementale 31 à l'est. Éloigné du centre ville, cet environnement peu séduisant a conduit les concepteurs du programme à privilégier une recherche d'isolement dans le parti général, non seulement par l'architecture mais aussi par la végétation et les voies de desserte : haut rideau d'arbres, parkings, allées piétonnes. Il en résulte une introversion du lycée, refermé sur lui-même, qui doit néanmoins offrir aux usagers un cadre agréable en raison du temps passé sur place, supérieur aux seules heures de cours. Aussi, une attention particulière est-elle portée au caractère végétal de l'ensemble, les espaces

extérieurs jouant un rôle dans la vie du lycée. Le programme insiste largement sur ce point, orientant le plan masse vers une fonction protectrice par rapport aux extérieurs et une ouverture sur un unique et vaste espace de verdure intérieur[1].

**Plan**

Le plan masse du lycée, simple et lisible, occupe la totalité du terrain. Un bâtiment à deux ailes en équerre, reliées par le hall d'entrée, lui-même desservi par une placette d'accès s'ouvre vers le sud-est. Le long des voies piétonnes nord et ouest, ces deux corps de bâtiments délimitent un grand espace central quadrangulaire, entièrement libre de construction, tel une clairière. Chacune des ailes comporte cinq corps de bâtiments parallèles, séparés par des jardins patios et desservis par une rue intérieure côté clairière, qui leur est perpendiculaire. Une extension, constituée d'un second bâtiment indépendant, est venue compléter l'ensemble, fermant le troisième côté du quadrilatère au sud. Ce bâtiment répète le principe d'une distribution en peigne de quatre corps de bâtiments reliés par une large rue intérieure côté clairière. Par un tel plan masse, une recherche d'alternance entre vides (jardins patios) et pleins (blocs abritant les classes) est clairement perceptible. Mais ce dernier incarne également un renversement des modèles historiques, un clin d'œil à l'histoire de l'architecture scolaire qui place traditionnellement les circulations du côté de la voirie et les classes du côté de la cour. Le quatrième et dernier côté, à l'est, est clos par un haut rideau d'arbres. Au sud, vers la zone d'habitat pavillonnaire en construction, se trouvent les logements de fonction. À l'origine du projet, des douves devaient ceindre le lycée, afin de renforcer tant l'effet de protection que le caractère agreste du site par un jeu de reflets des façades. Ces dernières ont été supprimées en raison des coûts d'entretien.

L'intérêt du parti général qui a retenu l'attention de la maîtrise d'ouvrage réside en plusieurs points [2]:

- Le rapprochement des sections générales et technologiques, sans coupures spatiales entre elles.
- L'imbrication des lieux de vie avec l'enseignement, reposant sur un schéma des relations fonctionnelles très étudié afin de favoriser la vie sociale dans un esprit d'ouverture et de communication.
- La cohérence et la continuité spatiale entre les deux tranches.

**Répartition des espaces**

L'accès unique du lycée se fait par un pôle central qui concentre, autour du hall d'entrée, l'administration, les locaux de détente des élèves et de vie scolaire. La distribution souligne la relation entre les fonctions d'accueil/administration et la vie sociale. Les espaces collectifs de détente pour les élèves, foyer au rez-de-chaussée et CDI en étage, sont installés dans une excroissance de l'équerre. L'éclairage y est abondant, tant grâce aux baies vitrées qu'à la lumière zénithale du hall.

Par sa position en étage et sur pilotis, la volumétrie particulière du CDI, en saillie par rapport à l'aile nord et ouverte sur la clairière, lui procure une mise en visibilité qui souligne sa vocation de lieu de rencontre. Il comprend une grande salle de consultation ainsi que des petites salles pour travaux de groupe, avec des liaisons visuelles entre elles. Il est accessible par un escalier extérieur indépendant. Il est également relié aux locaux de détente des enseignants, situés à l'étage de l'aile nord. Surplombant les espaces de détente des élèves, en léger décaissé, qui comprennent un coin cafétéria, une salle de jeux et une salle de réunion, le CDI est directement desservi par le hall, tout en se tenant à l'écart des circulations.

Lieu de passage très fréquenté, les locaux de vie scolaire sont immédiatement accessibles depuis le hall. Constituant le cœur de l'établissement avec l'administration voisine, ils combinent un bureau d'accueil très ouvert et de petits bureaux dédiés au traitement des situations individuelles des élèves.

Les locaux d'enseignement sont regroupés par unités fonctionnelles. Le zonage par type d'enseignement distingue des salles pour l'enseignement technologique tertiaire, les langues, l'histoire-géographie, les sciences et l'enseignement général. Les laboratoires de langues, situés à la charnière des salles d'enseignement tertiaire et des salles d'enseignement général, favorisent le rapprochement des sections.

L'aile nord comporte la loge du gardien, le centre médico-scolaire, les salles de sciences et des locaux techniques (dont la cuisine) au rez-de-chaussée. Le logement du gardien, une douzaine de salles de classe partagées entre enseignement général et histoire-géographie et cinq salles de travail occupent le premier étage. Côté clairière et doublant cette aile nord, prennent place deux préaux et une salle polyvalente prolongée par un jeu de pergolas assurant la liaison physique et visuelle avec les espaces extérieurs. Les liaisons entre les deux niveaux sont doublées dans chaque corps de bâtiment, un escalier intérieur côté clairière et un escalier extérieur semi-circulaire côté voies de desserte.

L'aile ouest comprend les salles d'enseignement technologique tertiaire, ainsi que des salles de langues, une salle de musique traitée en auditorium et le service de vie scolaire au rez-de-chaussée. L'étage est occupé par l'administration, des salles de dessin et les salles d'enseignement général. Un théâtre de plein air prolonge l'aile vers le sud.

Outre leur isolation phonique sophistiquée, les salles d'enseignement technologique tertiaire témoignent d'une configuration légèrement spécifique : trois modules regroupant grandes et petites salles sont dévolus à la comptabilité et mercatique, une salle de traitement de l'information, une salle d'OTC (outils et techniques de communication) équipées de grands plans de travail et un laboratoire de bureautique sont également prévus. Des salles banalisées organisées de manière à rappeler la configuration des secrétariats des grandes entreprises et des bureaux pour travaux pratiques de mises en situation complètent l'ensemble tertiaire. Enfin, trois petites unités en aileron de requin se détachent de l'aile, ouvertes sur la clairière : il s'agit de petites salles dédiées aux travaux en groupe. La valorisation de l'unité tertiaire par ces salles de formes différentes des locaux traditionnels répond au souhait de la maîtrise d'ouvrage de conférer une image moderne et renouvelée de l'enseignement technique.

À l'extrémité de l'aile nord, à l'écart des locaux scolaires afin d'éviter les nuisances, se trouve la demi-pension. Cet emplacement répond aussi à la volonté de favoriser l'impression d'une promenade pour aller déjeuner. Outre la distinction

entre salle de restauration, cuisines et réserves, outre les règles d'hygiène, la salle principale est éclairée au jour naturel. Afin de limiter le volume sonore, l'espace est fractionné en petites unités grâce au mobilier. Ce réfectoire, largement vitré et ouvert sur la clairière, doit servir aussi de grande salle polyvalente.

**Mode constructif**

Avec une ossature en béton armé (poteaux-poutres et planchers), la structure s'organise sur une série de trames parallèles de 3,60 mètres d'entraxe. Il en résulte une standardisation des éléments constructifs (poteaux, linteaux, planchers) permettant le recours à la préfabrication. Des panneaux de béton, poli en façades, ainsi que des panneaux d'acier émaillé composent le remplissage.

**Traitement des façades**

Les façades du lycée François Truffaut sont soulignées par une simplicité des lignes, droites et horizontales, que seules quelques courbes viennent animer : escaliers du côté des voies de desserte et petites salles de travaux en groupe. La sobriété de leur modénature met en valeur le choix d'un béton brut, poli et clair, à l'intérieur comme à l'extérieur. L'emploi abondant du verre, mis en œuvre dans les grandes baies qui ouvrent les circulations sur l'extérieur, amène une forte transparence des façades. L'extension est de ce point de vue le bâtiment le plus abouti, ménageant des vues traversantes nord-sud depuis la clairière jusqu'au voisinage.

Du côté des voies de desserte, les façades présentent un front fortement rythmé par l'alternance entre les pleins des pignons des unités d'enseignement, lisses et aveugles, traités de manière quasi brutaliste, et les vides des jardins patios. La linéarité et la massivité des façades nord et ouest sont rompues par les cages d'escalier circulaires. Une grille métallique imposante renforce l'impression de fermeture de ces façades.

La façade antérieure qui accède au hall d'entrée, un peu austère, borde la placette à la croisée du mail nord et de la voie piétonne occidentale. L'idée consiste à recréer le principe de la place publique pour faire le lien avec le parc sportif voisin et ainsi compenser l'éloignement du centre-ville. Le mobilier urbain spécialement dessiné par les architectes, des bancs plateformes en béton brut plantés d'arbres, favorise les échanges.

Les logements de fonction, aux façades en béton également, sont situés en retrait de manière à préserver la vie privée. Ils sont traités comme des maisons individuelles en bande, avec jardins privatifs.

**Lumière et végétalisation**

Le programme appelle une «intégration dans un ensemble basé sur le paysage et les plantations»[3]. Le principe de la grande clairière cernée par le boisement des voies piétonnes et d'un talus haut de 4 mètres permet d'isoler le lycée en dissimulant les industries au nord et en faisant la liaison avec les installations sportives à l'ouest. La plantation de massifs arborés masque les logements de fonction au sud.

L'aménagement des aires de détente extérieures comprend un parc central de marronniers, la plantation de cerisiers du Japon dans les jardins patios et dans le prolongement des locaux de détente des élèves et un tulipier de Virginie pour créer la liaison visuelle de la salle de lecture du CDI vers l'extérieur. Des glycines revêtent les pergolas. Des bancs à dossier en béton brut équipent la partie occidentale de la clairière, à proximité des salles d'enseignement tertiaire.

L'ensemble paysager joue un rôle crucial dans la structuration des espaces extérieurs, la végétation faisant partie de la composition dès sa conception, selon l'esprit cher à la tradition nordique. Appuyant le sentiment de fusion entre architecture et nature, la recherche de continuité visuelle entre intérieurs et extérieurs se matérialise par les rues intérieures, largement voire entièrement vitrées. La transparence ainsi généralisée contribue à la fluidité des espaces, tout particulièrement des circulations. À cela s'ajoute un éclairage naturel généreusement réparti, grâce aux verrières et puits de lumière.

Végétation et lumière singularisent le lycée, à contre-courant de la monumentalité qui caractérise les constructions contemporaines. La qualité des espaces communs incarne une autre vision de l'architecture scolaire et de la collectivité où prime un effet de sérénité. Le principe de la circulation intérieure périphérique, telle une invitation à la déambulation et à la concentration, n'est d'ailleurs pas sans rappeler une inspiration ancienne, celle de l'architecture des cloîtres.

L'intégration poussée de la végétalisation dans un projet qui distingue des unités quasi autonomes réparties sur le terrain peut aussi se voir comme une parenté avec le modèle du campus.

**Décor au titre du 1% artistique**

Il était prévu à l'origine deux séries de mâts, implantés dans les douves et équipés de rayon laser de couleurs. L'aspect cinétique de cette œuvre devait renforcer l'effet protecteur du lycée. Mais le projet a été modifié à la suite de l'abandon des douves. C'est finalement une sculpture multimédias, « Points de vue », qui a été installée dans le hall d'entrée de l'établissement, près du foyer des élèves. L'œuvre est composée d'un mur d'images convexe, à l'aspect d'œil de guêpe, comprenant douze téléviseurs animés identiques, émettant des séquences audiovisuelles communes. Réalisée en 1992, elle est due à l'artiste Dominique Grégoire et "sonde notre système nerveux informatique télévisuel, interroge sur la subjectivité de l'image, qui est en fait un point de vue sur la réalité, alors que celle dernière est une multiplicité de points de vue" [4].

[1]Archives départementales de l'Essonne, 1523 W 462, dossier de consultation des concepteurs
[2]Archives départementales de l'Essonne, 1523 W 920, notice descriptive des maîtres d'œuvre
[3]Archives départementales de l'Essonne, 1523 W 462, dossier de consultation des concepteurs
[4] *1951-1993 – Art/Lycées. Le 1% artistique en Région Île-de-France*, Conseil régional d'Ile-de-France, 1994, pp. 136-137.

### Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé
Matériau(x) de couverture : béton en couverture
Plan : plan régulier en U
Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré
Couvrements :
Type(s) de couverture : terrasse
Énergies :
Jardins : clairière ornementale, pelouse

### Typologies et état de conservation

Typologies : ;

## Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler
Protections :

Label Architecture contemporaine remarquable (ACR) décerné en 2020.

Statut de la propriété : propriété de la région  (Propriété du Conseil régional d'Île-de-France. )

## Présentation

**Un lycée islandais en Île-de-France : le lycée François-Truffaut de Bondoufle**

## Annexe 1

### SOURCES

**Archives**
**Archives régionales**
3 W 37 : jury du concours
**Archives départementales de l'Essonne**
1522 W 462 : marché
1523 W 919 : plans
1523 W 920 : convention avec la région, notices de présentation du mandataire et du maître d'œuvre, avant-projet sommaire
1523 W 1298 et 1299 : plans de récolement
**Archives de l'agglomération Grand Paris sud**
1498 W 25 : maquette du lycée
**Archives de l'agence ROPA**
Maquette du lycée
Axonométrie des 3 tranches de construction
Revue de presse
**Bibliographie**
«Lycées. Le temps des Régions», in *Le moniteur AMC*, n° 17, décembre 1990.

## Illustrations

Vue générale du lycée depuis la clairière centrale.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199100218NUC6A

Vue générale du lycée depuis la clairière centrale, avec des lycéens au premier plan.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20199100219NUC6A

Le hall d'entrée du lycée depuis la clairière centrale.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199100220NUC6A

Dans le plan masse, une recherche d'alternance entre vides (jardins, patios) et pleins (blocs abritant les classes) est clairement perceptible.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20199100221NUC6A

Une attention particulière est portée au caractère végétal de l'ensemble, les espaces extérieurs jouant un rôle dans la vie du lycée. Le programme oriente le plan masse vers une fonction protectrice par rapport au tissu urbain environnant et une ouverture sur un clairière intérieure.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199100222NUC6A

Vue générale de la façade ouest, avec les avancées en ailerons de requin des petites salles dédiées au travail en groupe. Les façades de béton brut sont habillées de vigne vierge, dont la couleur évolue au gré des saisons.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199100223NUC6A

Des bancs à dossier en béton brut équipent la partie occidentale de la clairière, à proximité des salles d'enseignement tertiaire.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199100224NUC6A

Le travail paysager joue un rôle crucial dans la structuration des espaces extérieurs, la végétation faisant partie de la composition dès sa conception, selon l'esprit cher à la tradition nordique.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199100225NUC6A

L'organisation du lycée repose sur une grande clairière en constituant le centre. Ici, l'architecture scolaire rejoint son modèle premier, celui des bâtiments conventuels regroupés autour d'un cloître.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199100226NUC6A

Vue sur l'aile l'ouest du lycée, où se trouve le pôle d'enseignement technologique tertiaire avec ses trois petites avancées en ailerons de requins abritant des salles dédiées au travail en groupe.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199100227NUC6A

Vue sur la clairière centrale depuis le pôle d'enseignement tertiaire.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199100228NUC6A

Les salles en ailerons de requins de l'aile ouest.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199100229NUC6A

Vue vers le hall d'entrée du lycée et les locaux de vie scolaire.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199100230NUC6A

Vue vers le hall d'entrée, point nodal d'organisation de tout l'établissement.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199100231NUC6A

L'escalier en béton brut conduisant au CDI.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199100232NUC6A

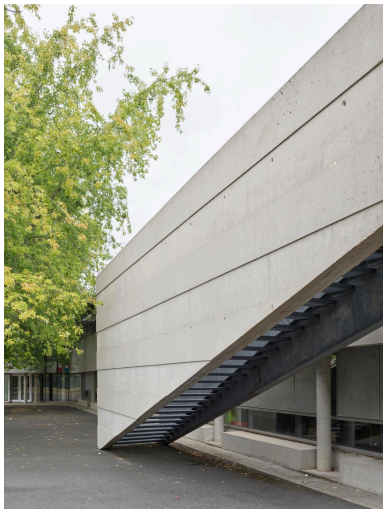

Le béton brut est combiné à des formes géométriques très épurées pour traiter ici le limon de l'escalier du CDI.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199100233NUC6A

Vue sur le limon de l'escalier du CDI.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199100234NUC6A

L'escalier conduisant au CDI.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199100235NUC6A

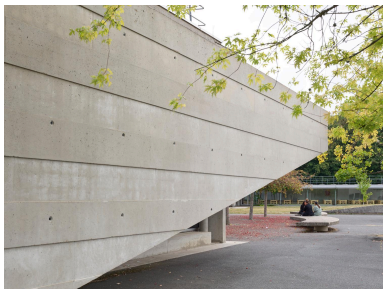

Les façades du lycée François-Truffaut sont soulignées par une simplicité des lignes, droites et horizontales, que seules quelques formes géométriques complexes viennent animer, comme ici celle de l'escalier menant au CDI.

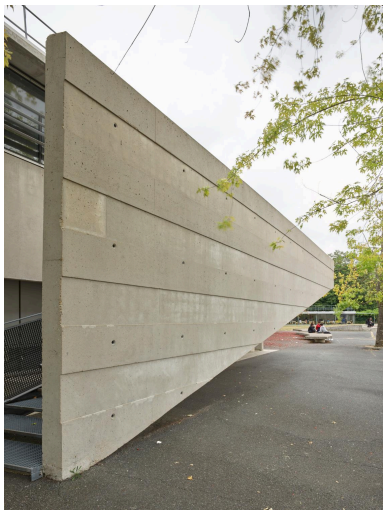

Le hall d'entrée du lycée.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199100236NUC6A

Le béton brut, poli et clair, est privilégié et participe de l'esthétique minimaliste et épurée de l'établissement.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199100237NUC6A

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199100238NUC6A

Dans le hall, des coursives desservent les bureaux de l'administration.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199100239NUC6A

Le hall d'entrée est baigné de lumière, grâce à de longs bandeaux de fenêtres en partie haute.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199100240NUC6A

Le hall d'entrée et au fond, les espaces de convivialité, avec le comptoir de la cafétéria.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199100241NUC6A

Vue générale du réfectoire, situé à l'extrémité de l'aile nord.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199100242NUC6A

La demi-pension se trouve à l'extrémité de l'aile nord, pour limiter au maximum ses nuisances mais aussi pour donner l'impression aux élèves de faire une promenade pour s'y rendre.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199100243NUC6A

Afin de limiter le volume sonore, l'espace du réfectoire a été fractionné en petites unités.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199100244NUC6A

Le réfectoire, largement vitré et ouvert sur la clairière, peut aussi servir aussi de grande salle polyvalente.
Phot. Stéphane Asseline

Les logements de fonction, du côté de la ville.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199100246NUC6A

Vue générale de l'extension au sud, qui ferme le 3e côté de l'établissement.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199100247NUC6A

IVR11_20199100245NUC6A

L'extension sud est devancée par une galerie piétonne entièrement vitrée, qui offre des points de vue saisissants sur la clairière centrale.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199100248NUC6A

Les effets de transparence contribuent à l'impression de fluidité des espaces, tout particulièrement des circulations.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199100249NUC6A

L'extension sud est devancée de pergolas recouvertes de végétation.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199100250NUC6A

Végétation et lumière singularisent ce lycée.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199100252NUC6A

La qualité des espaces communs et des circulations démontre une nouvelle approche de l'architecture scolaire, où prime la recherche de la sérénité.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199100253NUC6A

L'entrée de l'extension sud.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199100254NUC6A

Le contraste entre la massivité du béton brut et poli et la transparence des surfaces vitrées, dans l'extension sud.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199100255NUC6A

Vue de la clairière centrale depuis l'extension sud.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199100256NUC6A

Vue de la clairière centrale depuis la galerie piétonne de l'extension sud. Les surfaces vitrées procurent une impression de complète immersion dans la nature.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199100257NUC6A

L'invitation à la déambulation ou à la réunion en petits groupes sur les bancs de béton n'est pas sans évoquer l'atmosphère studieuse des cloîtres, le modèle conventuel restant depuis la seconde moitié du 19e siècle prégnant pour l'architecture des lycées.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199100258NUC6A

Vue sur la clairière centrale depuis l'extension sud. Les glycines incorporées au béton modifient la perception de l'architecture au gré des saisons et des variations de couleurs.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199100259NUC6A

Transparence, volumes bas et lignes horizontales, dans l'extension sud.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199100260NUC6A

## Dossiers liés

**Dossiers de synthèse :**
Les lycées du XXe siècle en Île-de-France (IA00141349)
Les lycées franciliens issus de la décentralisation, 1986-années 2000 (IA00141478)
**Oeuvre(s) contenue(s) :**

Auteur(s) du dossier : Emmanuelle Philippe, Marianne Mercier
Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel

Vue générale du lycée depuis la clairière centrale.

IVR11_20199100218NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue générale du lycée depuis la clairière centrale, avec des lycéens au premier plan.

IVR11_20199100219NUC6A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le hall d'entrée du lycée depuis la clairière centrale.

IVR11_20199100220NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Dans le plan masse, une recherche d'alternance entre vides (jardins, patios) et pleins (blocs abritant les classes) est clairement perceptible.

IVR11_20199100221NUC6A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2019
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Une attention particulière est portée au caractère végétal de l'ensemble, les espaces extérieurs jouant un rôle dans la vie du lycée. Le programme oriente le plan masse vers une fonction protectrice par rapport au tissu urbain environnant et une ouverture sur un clairière intérieure.

IVR11_20199100222NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue générale de la façade ouest, avec les avancées en ailerons de requin des petites salles dédiées au travail en groupe. Les façades de béton brut sont habillées de vigne vierge, dont la couleur évolue au gré des saisons.

IVR11_20199100223NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Des bancs à dossier en béton brut équipent la partie occidentale de la clairière, à proximité des salles d'enseignement tertiaire.

IVR11_20199100224NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le travail paysager joue un rôle crucial dans la structuration des espaces extérieurs, la végétation faisant partie de la composition dès sa conception, selon l'esprit cher à la tradition nordique.

IVR11_20199100225NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

L'organisation du lycée repose sur une grande clairière en constituant le centre. Ici, l'architecture scolaire rejoint son modèle premier, celui des bâtiments conventuels regroupés autour d'un cloître.

IVR11_20199100226NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue sur l'aile l'ouest du lycée, où se trouve le pôle d'enseignement technologique tertiaire avec ses trois petites avancées en ailerons de requins abritant des salles dédiées au travail en groupe.

IVR11_20199100227NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue sur la clairière centrale depuis le pôle d'enseignement tertiaire.

IVR11_20199100228NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Les salles en ailerons de requins de l'aile ouest.

IVR11_20199100229NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue vers le hall d'entrée du lycée et les locaux de vie scolaire.

IVR11_20199100230NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue vers le hall d'entrée, point nodal d'organisation de tout l'établissement.

IVR11_20199100231NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

L'escalier en béton brut conduisant au CDI.

IVR11_20199100232NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

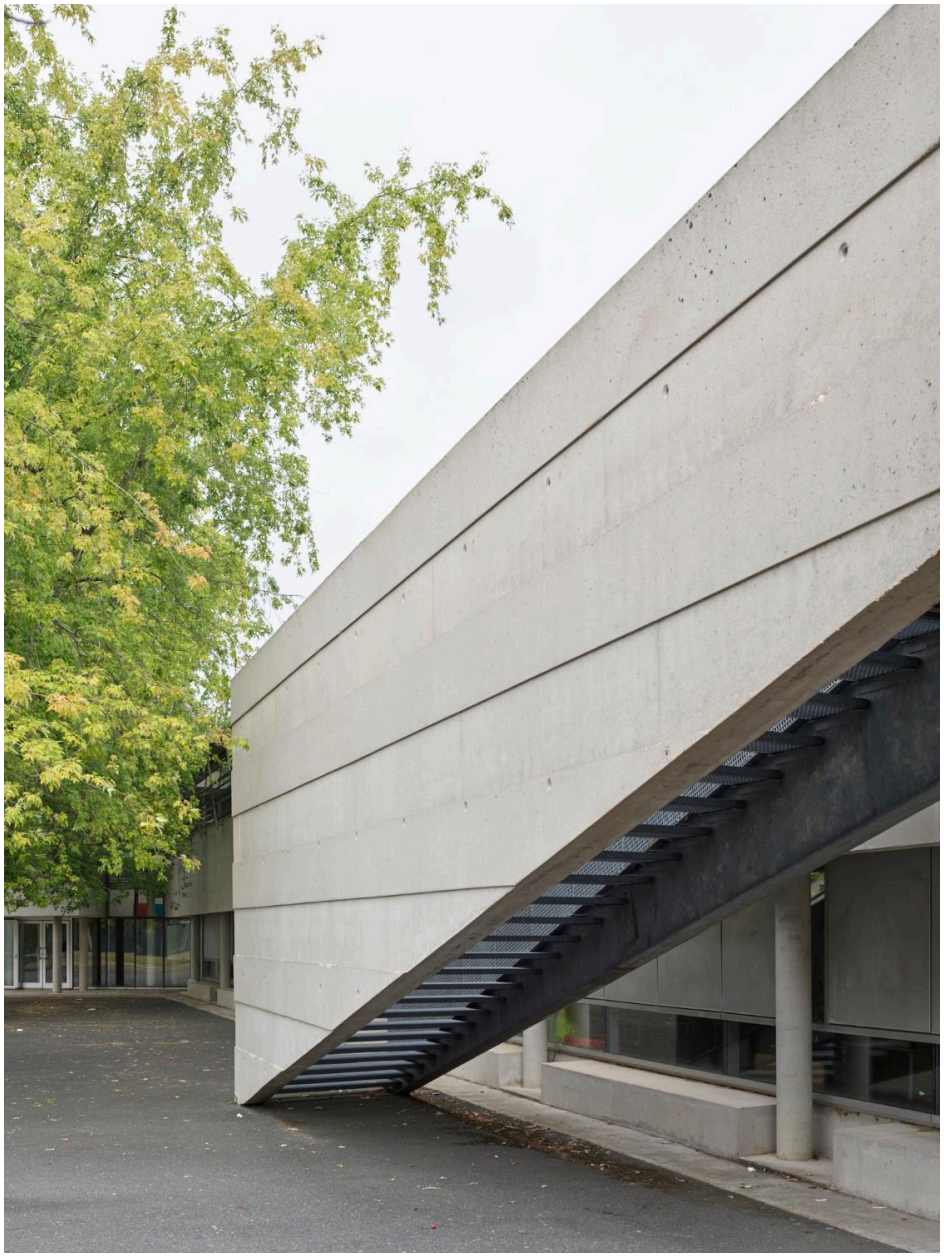

Le béton brut est combiné à des formes géométriques très épurées pour traiter ici le limon de l'escalier du CDI.

IVR11_20199100233NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue sur le limon de l'escalier du CDI.

IVR11_20199100234NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

L'escalier conduisant au CDI.

IVR11_20199100235NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

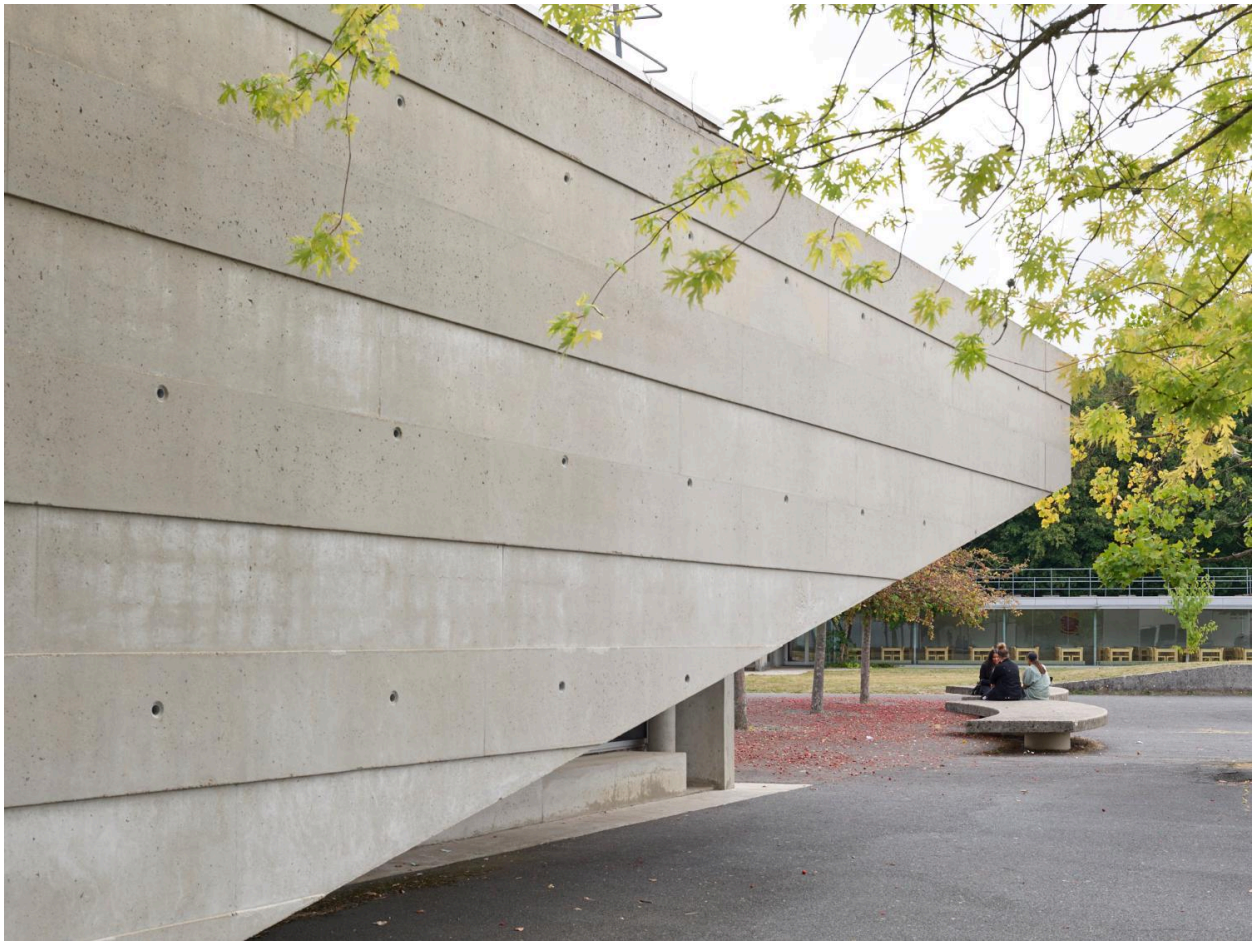

Les façades du lycée François-Truffaut sont soulignées par une simplicité des lignes, droites et horizontales, que seules quelques formes géométriques complexes viennent animer, comme ici celle de l'escalier menant au CDI.

IVR11_20199100236NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

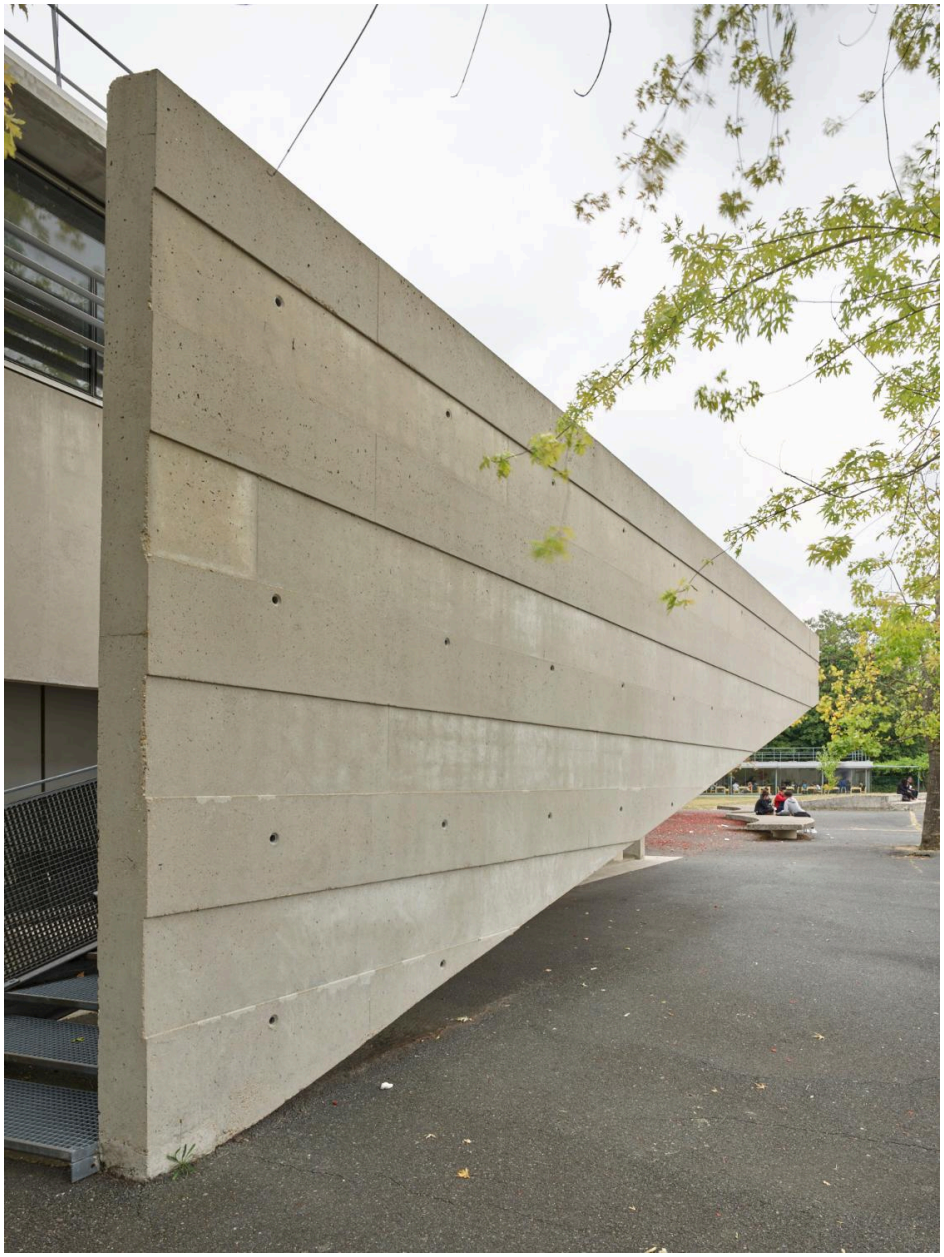

Le béton brut, poli et clair, est privilégié et participe de l'esthétique minimaliste et épurée de l'établissement.

IVR11_20199100237NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le hall d'entrée du lycée.

IVR11_20199100238NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Dans le hall, des coursives desservent les bureaux de l'administration.

IVR11_20199100239NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le hall d'entrée est baigné de lumière, grâce à de longs bandeaux de fenêtres en partie haute.

IVR11_20199100240NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le hall d'entrée et au fond, les espaces de convivialité, avec le comptoir de la cafétéria.

IVR11_20199100241NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue générale du réfectoire, situé à l'extrémité de l'aile nord.

IVR11_20199100242NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

La demi-pension se trouve à l'extrémité de l'aile nord, pour limiter au maximum ses nuisances mais aussi pour donner l'impression aux élèves de faire une promenade pour s'y rendre.

IVR11_20199100243NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Afin de limiter le volume sonore, l'espace du réfectoire a été fractionné en petites unités.

IVR11_20199100244NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le réfectoire, largement vitré et ouvert sur la clairière, peut aussi servir aussi de grande salle polyvalente.

IVR11_20199100245NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Les logements de fonction, du côté de la ville.

IVR11_20199100246NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue générale de l'extension au sud, qui ferme le 3e côté de l'établissement.

IVR11_20199100247NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

L'extension sud est devancée par une galerie piétonne entièrement vitrée, qui offre des points de vue saisissants sur la clairière centrale.

IVR11_20199100248NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Les effets de transparence contribuent à l'impression de fluidité des espaces, tout particulièrement des circulations.

IVR11_20199100249NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

L'extension sud est devancée de pergolas recouvertes de végétation.

IVR11_20199100250NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Végétation et lumière singularisent ce lycée.

IVR11_20199100252NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

La qualité des espaces communs et des circulations démontre une nouvelle approche de l'architecture scolaire, où prime la recherche de la sérénité.

IVR11_20199100253NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

L'entrée de l'extension sud.

IVR11_20199100254NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Le contraste entre la massivité du béton brut et poli et la transparence des surfaces vitrées, dans l'extension sud.

IVR11_20199100255NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue de la clairière centrale depuis l'extension sud.

IVR11_20199100256NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue de la clairière centrale depuis la galerie piétonne de l'extension sud. Les surfaces vitrées procurent une impression de complète immersion dans la nature.

IVR11_20199100257NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

L'invitation à la déambulation ou à la réunion en petits groupes sur les bancs de béton n'est pas sans évoquer l'atmosphère studieuse des cloîtres, le modèle conventuel restant depuis la seconde moitié du 19e siècle prégnant pour l'architecture des lycées.

IVR11_20199100258NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue sur la clairière centrale depuis l'extension sud. Les glycines incorporées au béton modifient la perception de l’architecture au gré des saisons et des variations de couleurs.

IVR11_20199100259NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Transparence, volumes bas et lignes horizontales, dans l'extension sud.

IVR11_20199100260NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation